



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08 mars 2023

Gaz renouvelables, une énergie stratégique indispensable pour la France

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les gestionnaires des réseaux gaziers - GRDF, GRTgaz, le SPEGNN et Teréga - publient l'édition 2022 du Panorama des gaz renouvelables. Cette 8^{ème} édition s'inscrit rétrospectivement dans une année traversée par une crise énergétique majeure, qui a confirmé l'intérêt stratégique d'une production nationale de gaz renouvelables. L'essor de la méthanisation s'est poursuivi l'an dernier et le potentiel de la filière est bien réel. Néanmoins, le cadre économique actuel ne permet plus l'émergence de nouveaux projets pourtant indispensables à l'indépendance énergétique de la France et à la décarbonation de l'économie. L'objectif de 20 % de gaz renouvelables dans le mix à l'horizon 2030 est à notre portée si des mesures fortes et immédiates sont rapidement mises en œuvre par les pouvoirs publics pour éviter le coup d'arrêt d'ores et déjà annoncé d'une filière dynamique, qui génère de nombreux bénéfices environnementaux et sociétaux.

Pour Jules Nyssen, président du SER, « Les filières de production de gaz renouvelables constituent un levier majeur de décarbonation et de résilience du système énergétique français. Mais, le cadre économique et réglementaire ne permet plus d'assurer les conditions de développement de cette filière pourtant indispensable dans tous les scénarios de transition énergétique. Alors que la dynamique était forte jusqu'en 2022, il serait incompréhensible dans le contexte actuel de se priver des gaz renouvelables, produits dans les territoires et disposant d'un réseau sûr et résilient ».

La méthanisation, l'objectif PPE pour 2023 dépassé avec plus d'un an d'avance

En 2022, pour la seconde année consécutive, près de 150 sites de production de biométhane ont été mis en service, pour dépasser les 500 sites et un total de 9 TWh/an de capacités d'injection en fin d'année. En moins de trois ans, la filière biométhane a développé une capacité de production supérieure à la production d'un réacteur nucléaire¹. La méthanisation pour injection est la seule filière d'énergie renouvelable française à être en avance sur les objectifs qui lui ont été fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) – soit 6 TWh de production à fin 2023. Ces bons résultats ne doivent néanmoins pas masquer le brutal ralentissement que va connaître la filière dès 2024. En effet depuis la modification du cadre économique fin 2020, le nombre de nouveaux projets n'a qu'à peine compensé les projets abandonnés dans la file d'attente. Pour relancer la dynamique, les gaz renouvelables ont besoin d'un cadre économique et réglementaire stable et sécurisant sur le long terme.

Sans décisions immédiates et de la visibilité sur des mécanismes de soutien, la dynamique s'arrêtera dès 2024

Malgré des premières mesures réglementaires accueillies favorablement par la filière en 2022 pour répondre aux effets conjugués de la crise sanitaire et de l'inflation, l'avenir de la filière reste préoccupant. La mise en œuvre opérationnelle du dispositif extrabudgétaire des Certificats de Production de Biogaz (CPB) devient une priorité. Le décret d'application est attendu pour fixer une trajectoire significative d'incorporation de gaz renouvelable dans le portefeuille des fournisseurs, et ce dès les premières années de son entrée en vigueur. Le contexte inflationniste, qui bloque aujourd'hui les projets, doit aussi être pris véritablement en compte dans la prochaine révision du tarif d'achat du biométhane. Les projets de méthanisation doivent par ailleurs pouvoir profiter, tout comme les EnR électriques, du fonds de garantie sur les contentieux institué par la récente loi d'accélération des énergies renouvelables.

Financer les filières innovantes de production de gaz renouvelables, un enjeu clé

Cette même loi d'accélération des énergies renouvelables permet l'accès aux infrastructures gazières de l'ensemble des gaz renouvelables et bas carbone (biométhane, méthane de synthèse, etc.) quel que soit leur mode de production. Ce sont près de 70 projets déjà identifiés qui sont prêts à se lancer pour développer des technologies innovantes – power to gas, pyrogazéification, gazéification hydrothermale - complémentaires à la méthanisation. La mise en œuvre au plus tôt d'appels à projet financés *via* le dispositif des contrats d'expérimentation permettra également de soutenir leur développement. Ces technologies sont déjà opérationnelles en Europe (Suède, Pays-Bas, Grande Bretagne) et, en France, les premières injections de méthane de synthèse ont eu lieu dans le réseau de distribution en 2022. Ceci illustre que ces technologies arrivent à un stade de maturité suffisante pour leur déploiement.

¹Sur les trois dernières années, la filière biométhane a développé une capacité de production de 6,5TWh, supérieure à la production d'un réacteur nucléaire (5,5 TWh/an).
Hypothèses retenues : taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 % ; taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %, puissance de réacteur : 900 MW

À propos de GRDF

GRDF, principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF - grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

À propos de GRTgaz

GRTgaz est le 2^{ème} transporteur européen de gaz, fort de 32 500 kms de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. L'entreprise compte 3 000 salariés et a réalisé près de 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022. GRTgaz s'est doté d'une raison d'être « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau au défi écologique et numérique, GRTgaz est engagé en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 945 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane). Avec ses filiales Elengy, leader des terminaux méthaniers en Europe, et GRTgaz Deutschland opérateur du réseau de transport allemand MEGAL, GRTgaz joue un rôle clé sur la scène européenne. L'entreprise exporte ses savoir-faire à l'international, notamment des prestations développées par son centre de recherches RICE.

Contact presse de GRTgaz - Valentine LEDUC – valentine.leduc@grtgaz.com - 07 64 78 26 47

À propos du SPEGNN

Le **SPEGNN**, Syndicat professionnel des entreprises locales gazières, regroupe une trentaine d'entreprises locales, publiques ou coopératives, ayant des activités de gestionnaire de réseaux publics de distribution, de fournisseur et de producteur. Le syndicat et ses adhérents s'impliquent pour construire un système énergétique compétitif, sûr et neutre en carbone en mobilisant le potentiel local pour développer les gaz renouvelables. Les adhérents du SPEGNN, acteurs de la transition énergétique de leurs territoires, s'y emploient en créant des modèles en circuit-court et des emplois locaux.

Contact presse du SPEGNN – Stéphane ANDRIEU - stephane.andrieu@spegnn.fr - 06 60 68 40 80

À propos du SER

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 160 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse SER - Violaine HACKE - service_presse_ser@enr.fr – 06 28 47 53 55

À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5 000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 26% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 488 M€ et compte plus de 660 collaborateurs.

Contact presse Teréga - Céline DALLEST - celine.dallest@terega.fr - 06 38 89 11 07